

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 06 Mai 2016

Convocations envoyées le vingt-sept Avril deux mille seize.

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le six Mai deux mille seize sous la présidence de Marcel CHASTANG, Maire.

Étaient présents :

Messieurs : BAUDON Jean-Bernard
CHASTANG Marcel
GOULT Michel
de GUITAUT Hugues
PHILIPPOT Daniel
PHILIPPOT Jean-Noël
RENAULT Philippe
SALOMON Grégory
VIRELY Jean-Marie.

Madame : MUCHERL Monique.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Monsieur DELLA-POLLA David.

Absent(s) : Messieurs BIRAUD Sébastien, GARNIER Bernard, Mesdames PINTER Marie-Thérèse, VERRIER Marie-Luce.

Secrétaire de séance : Monsieur SALOMON Grégory.

Monsieur le Maire :

- ✚ Ouvre la séance à 20 h 00.
- ✚ Donne lecture du PV de la séance du 08 Avril 2016.
Adopté à l'unanimité.
- ✚ Monsieur Jean-Marie VIRELY demande à avoir un retour sur l'étude de recensement. Les résultats seront communiqués lorsque nous aurons les résultats officiels venant de l'INSEE.
- ✚ Monsieur Grégory SALOMON remarque, concernant le courrier envoyé à Monsieur ROCHE en retour à sa proposition, qu'il n'a pas été demandé à Monsieur ROCHE de venir présenter son projet au prochain Conseil.
- ✚ Retour sur le budget : Monsieur Jean-Marie VIRELY fait remarquer que le budget de la Commune est réalisé par la Commune. Il fait remarquer que le budget est parfaitement réalisé et suivi. Monsieur le Maire fait lecture d'un historique des événements relatant les demandes d'explications au niveau des écritures qui sont complexes à comprendre. Pour plus de clarté, Monsieur le Trésorier se propose de venir pour donner des explications complémentaires si besoin.
- ✚ Mare des Éperons : le Syndicat du Serein a demandé à rencontrer la Commune pour faire un point sur ce dossier.

Ordre du jour

N° 2016-040 – Demande d'aide à la Fondation du Patrimoine en vue d'une souscription pour les travaux de l'église St Symphorien d'Epoisses :

Fondation qui redistribue des legs perçus. Il est possible de récupérer jusqu'à 40 % des montants des travaux, 6 % des dons collectés seront prélevés. Il s'agit de dons collectés auprès des privés.

Pour le lancement d'une souscription :

Vote : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0.

Déposé en Sous-Préfecture

N° 2016-041 – Réactualisation des devis : Travaux de l'église :

Suite à la défection de l'entreprise WEINLING chargée des lots 4 et 5, un appel d'offre complémentaire a été réalisé : la Société VINCENT PETIT apparaît être l'offre économiquement la plus avantageuse.

	Tranche ferme	Tranche conditionnelle
Lot 4 – Vitraux Entreprise VINCENT PETIT	14 306,90 €	0
Lot 5 – Serrurerie Entreprise VINCENT PETIT	6 183,30 €	4 940,00 €
Total Entreprise VINCENT PETIT :	20 490,20 €	4 940,00 €

Soit un total pour la tranche ferme : 127.745,00 € HT – 153.294,00 € TTC.

Tranche conditionnelle : 581.182,71 € HT – 697.419,25 € TTC.

Vote : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0.

Déposé en Sous-Préfecture

N° 2016-042 – Nettoyage le long de la ligne de chemin de fer :

Sortie de Monsieur Daniel PHILIPPOT.

L'EARL PHILIPPOT a travaillé dans le cadre du nettoyage le long de la ligne de chemin de fer.

Montant : 661,83 € HT soit 794,20 € TTC.

Vote : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0.

Déposé en Sous-Préfecture

N° 2016-043 – Remplacement d'une pompe de relevage à l'école publique :

Devis SARL SCHMIT : 1.135,00 € HT soit 1.266,00 € TTC.

Vote : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0.

Déposé en Sous-Préfecture

Communications :

⇒ Nettoyage des toits : demande de devis pour reprendre un arêtier sur le toit de l'église suite au démoissage réalisé par l'entreprise BOIVIN.

⇒ Demande de devis en cours pour reprendre les écoulements de pluvial détériorés au niveau de l'ERL.

⇒ Le Technicien de Languedoc Isolation nous a présenté, le 04 Mai dernier, le nouveau dispositif C2E mis en place au 1^{er} Janvier 2016 sur la grande précarité, qui permet de réaliser les travaux dans la gratuité tout en donnant leur participation concernant les propriétaires et locataires de notre commune. Cette information sera communiquée dans le prochain bulletin municipal.

⇒ Invitation à la cérémonie anniversaire du massacre des Maquisards de Lantilly, qui aura lieu à Lantilly le 22 Mai à 9h30.

⇒ Remerciement de Monsieur Cyrille MERLE pour avoir déplacé les panneaux d'entrée de la commune à Plumeron.

⇒ Courrier du SIVU sur l'organisation des Jeux Intervillages sur le terrain de sport de Toutry le 05 Juin 2016.

⇒ Attribution des horaires de la salle de motricité : Monsieur Grégory SALOMON rencontrera Monsieur MOREAU afin de trouver un compromis quant à l'utilisation et l'occupation de cette salle.

⇒ Permis de construire : DP 021.247.16.M0006 – Monsieur CHASTANG Marcel, ravalement de façades : avis favorable.

⇒ La Commission de fleurissement doit se réunir pour valider les choix de fleurissement de la Commune.

⇒ Horaires des bus pour les écoles : question sur la gratuité des transports scolaires, Monsieur le Maire n'est pas certain que cela perdure en 2017.

⇒ Prochaine réunion : Vendredi 03/06/2016 à 20h00.

**L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 23 h 00.**

Les Conseillers,

Le Maire,
CHASTANG Marcel